

Bill SD-335, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita-Desneiges Trépanier Pelchat".

Bill SD-336, intitulé: "Loi pour faire droit à Darrell Ashley Connor".

Bill SD-337, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys-Florida Allard Chénier".

Bill SD-338, intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Floomberg Schaffer".

Bill SD-339, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marylyn Archibald Warren Wornell".

Bill SD-340, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Miller Burke".

Bill SD-341, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacquelyn Gregory Bradley Walker".

Bill SD-342, intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Carolyn Nolan McCullough".

Bill SD-343, intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Albert".

Bill SD-344, intitulé: "Loi pour faire droit à Renee Helen Engel Graham".

Bill SD-345, intitulé: "Loi pour faire droit à Florian Poissant".

Bill SD-346, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Kathleen Potts (Wittingham) Barretta".

Bill SD-347, intitulé: "Loi pour faire droit à George Herbert Bissessar".

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur, Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture jeudi prochain, le 12 mai 1960.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*):

Que le comité permanent de l'Immigration et du travail soit autorisé et reçoive instruction d'examiner le Rapport annuel du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, excluant cette partie du rapport qui concerne la division des Affaires indiennes; et—

Que ce comité, ait le pouvoir d'assigner des personnes et de produire documents et dossiers,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron appelant l'attention du Canada sur le Centenaire canadien et suggérant l'établissement de dispositions appropriées pour mobiliser les ressources d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en profitant de cette célébration pour marquer les réalisations du passé et tracer la voie à suivre dans l'avenir, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.